Assurances de personnes

Assurances de personnes

2 jours (14h00) | 4,6/5 | ASSUR-8992189 | Évaluation qualitative de fin de stage | Formation délivrée en présentiel ou distanciel

Tarif : 1 695 € ht

Formations Compétences Métier › Assurance › Assurances de personnes

Document mis à jour le 13/11/2026

Objectifs de formation

Identifier les risques pris en charge par les régimes obligatoires
Maîtriser les spécificités des assurances de personnes individuelles
Intégrer les spécificités des contrats collectifs

Modalités, méthodes et moyens pédagogiques

Équipe pédagogique :
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :
Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Prérequis

Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance

Public concerné

Gestionnaires de contrats complémentaires santé, de prévoyance collective et/ou de GAV individuels ou collectifs
Conseillers commerciaux au sein de cabinets de courtage
Conseillers commerciaux en assurances individuelles et collectives au sein de compagnies d'assurances, de mutuelles ou d'institutions de prévoyance
Toute personne souhaitant comprendre les mécanismes applicables aux assurances de personnes

Cette formation :

- Est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par l'éditeur et/ou par M2I Formation
- Bénéficie d'un suivi de son exécution par une feuille de présence émargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur.

Programme

Maîtriser l'organisation de la protection sociale en France

Identifier les différents régimes de la Sécurité sociale
Distinguer les risques pris en charge par l'assurance maladie

- Les régimes de base : les prestations en nature / en espèces
- Les régimes complémentaires
- La complémentaire santé solidaire (ex-CMU)

Test de connaissances : quiz pour s'assurer de la bonne compréhension de l'organisation de la protection sociale en France

Distinguer les contrats individuels d'assurances de personnes

Décrypter un contrat d'assurance complémentaire santé

- Les conditions de souscription
- L'étendue des garanties et les exclusions
- La tarification
- Les prestations prises en charge

Étude de cas : étude de plusieurs contrats complémentaires santé

Analyser les contrats de prévoyance : incapacité, invalidité et décès

- Étudier les mécanismes du contrat
- Analyser les limites des garanties et les risques couverts
- Décrypter les différentes prestations : rente, capital...
- Intégrer la fiscalité des contrats individuels santé et prévoyance

Cerner le mécanisme de la garantie des accidents de la vie

- Définir la GAV : le socle des garanties minimales
- Analyser les risques couverts
- Identifier les prestations garanties

Exercice d'application : gestion d'un sinistre GAV

Identifier les spécificités de l'assurance emprunteur

- Les types de garanties et les risques couverts
- Les exclusions

Intégrer les spécificités des contrats collectifs d'assurances de personnes

Étudier les contrats de groupe

- Maîtriser les principes des contrats collectifs
- Analyser les dommages couverts
- Identifier les personnes assurées et les exclusions

– Analyser la tarification d'un contrat collectif

Exercice d'application : tarification d'un contrat de santé collective

Intégrer les aspects fiscaux et sociaux des contrats collectifs

– Les avantages fiscaux et sociaux pour l'entreprise
– Les avantages fiscaux et sociaux pour l'assuré

Le + de la formation
Un module e-learning d'1h30 sur les *« Les fondamentaux du droit des assurances, ça s'apprend ! »* disponible en amont et en aval de votre formation

Le contenu de ce programme peut faire l'objet d'adaptation selon les niveaux, prérequis et besoins des apprenants.

Modalités d'évaluation des acquis

Évaluation en 3 phases : Pendant la formation : un bilan quotidien effectué par l'intervenant À chaud : à la fin de la formation, un bilan qualité pour mesurer l'atteinte des objectifs À froid : à J +3 mois, une évaluation du transfert des acquis en situation professionnelle

Accessibilité de la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Le groupe M2I s'engage pour faciliter l'accessibilité de ses formations. Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap : les détails de l'accueil des personnes sont consultables sur la page Accueil Handicap

Modalités et délais d'accès à la formation

pagebreakavoidchecked="true";

Les formations M2I sont disponibles selon les modalités proposées sur la page programme.
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation.
Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 12 jours ouvrés.